

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur, Fraternité, Justice

SOCIETE MAURITANIENNE DES HYDROCARBURES

SMH

COMITE DES DEPENSES INFERIEURS AU SEUIL

(CDIS)

---

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Contrat

1. Référence du PV de la CDIS : PV N 19/2024 du 02/08/2024
2. Objet de l'Achat :« CCC N°21 Matériels laboratoire pour DP»
3. Nombre de fournisseurs consultés : 08
4. Nombre d'offres reçues : 02
5. Ouverture des plis : 02/08/2024
6. Date de l'attribution provisoire : PV évaluation du 03/09/2024
7. Nom de l'attributaire provisoire : VERRAGO
8. Type de contrat : contrat
9. Montant de la consultation : Un million six cent soixante-cinq mille cent MRU HTVA  
(1 665 100 MRU HTVA)
10. La publication du présent avis ouvre le délai de trois (3) jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant l'autorité Contractante. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire précitée devient définitive.

Nouakchott le, 03/09/2024

Le Secrétaire du CDIS

